



Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

1. Vous êtes agent de l'Etat, en poste en Ile-de-France en administration centrale ou dans l'un des établissements figurant dans le tableau ci-dessous (quelle que soit votre résidence administrative), votre interlocuteur est :

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR)
Secrétariat général - Service de l'action administrative et des moyens
Bureau SAAM A1 - Pôle action sociale
110 rue de Grenelle
75 007 Paris

Mail : logement.ac@education.gouv.fr

Permanence téléphonique **exclusivement** (pas d'accueil) les lundis et mercredi matins au 01 55 55 38 00

Accueil des agents sur rendez-vous uniquement et après inscription et échanges par courriers, mail ou téléphone

Page extranet de la base logement: <https://logements.adc.education.fr/>

Etablissements	
HCERES	CRDP
AMUE	INED
ANR	INRA
IRSTEA	INRIA
CIEP	INRP
CLEMI	INS HEA
CNDP	INSERM
CNED	Institut Pasteur
CNOUS	IRD
CNRS	ONISEP
Collège de France	UGAP

2. Vous êtes agent de l'Etat, en poste à Paris (hors administration centrale) ou dans l'un des établissements figurant dans le tableau ci-dessous (quelle que soit votre résidence administrative), votre interlocuteur est :

Rectorat de Paris
Service des affaires médicales et sociales (SAMS)
Bureau du logement
94 avenue Gambetta
75984 Paris cedex 20

Mail : saas.logements@ac-paris.fr

Permanence téléphonique uniquement le lundi, mardi et jeudi matin de 9H à 12h au 01 40 62 40 55

Accueil des agents tous les jours, sans rendez-vous, de 9h à 12h30 (bureau 663).

Page extranet de la base logement: <https://logements.adc.education.fr>

Etablissements	
Paris I	Université de Marne-la-Vallée
Paris II Panthéon Assas	UVSQ (université Versailles Saint-Quentin)
Paris III Sorbonne nouvelle	Ecole normale supérieure de cachan
Paris IV	ENS Ulm
Paris V	Chimie Paris Tech
Paris VI - UPMC	Ecole centrale de Paris
Paris VII Diderot	Ecole pratique des hautes études de Paris
Paris VIII Saint-Denis	Centre national des arts et métiers de Paris
Paris IX	ENSAM
Paris X	INHA
Paris XI – Paris Sud (Orsay)	ENC
Université Paris Est - Créteil	EHESS
Paris Nord (paris XIII Villetaneuse)	INALCO
Université de Cergy Pontoise	SIEC
Université d'Evry	

3. Vous dépendez du rectorat de Créteil ou du CROUS de Créteil, votre interlocuteur est la DSDEN de votre département de lieu de travail :

➤ DSDEN 77

D.S.D.E.N. de Seine-et-Marne
Service DIPATE 3
20, Quai H. Rossignol
77 010 Melun cedex

Mail : ce.77logement@ac-creteil.fr

Accueil téléphonique : 01.64.41.27.47 ou 01.64.41.27.07

Accueil des agents de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

➤ DSDEN 93

DSDEN de Seine-Saint-Denis
Cellule logement
8, rue Claude Bernard
93 008 Bobigny CEDEX

Mail : ce.93logement@ac-creteil.fr

Accueil téléphonique : 01 43 93 73 77 ou 01 43 93 73 78

Horaire d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h.00 à 17 h.00

➤ DSDEN 94

DSDEN du Val de Marne
68 Avenue du Général de Gaulle
94 011 Créteil CEDEX

Mail : ce.94sepiac@ac-creteil.fr

Accueil téléphonique : 01 45 17 62 87 ou 01 45 17 62 81

Accueil des agents de 9 H à 12 h et de 14 h à 17 h

Page intranet <http://www.ia94.ac-creteil.fr/personnel/logement/>

4. Vous dépendez du rectorat de Versailles ou du CROUS de Versailles, votre interlocuteur est la DSDEN de votre département de lieu de travail :

➤ DSDEN 78

DSDEN 78
19 Avenue du Centre
78280 Guyancourt

Adresse postale :

DSDEN 78 - Bureau DRH4 Action Sociale
BP 100
78053 Saint Quentin en Yvelines CEDEX

Mail : ce.ia78.drh4as@ac-versailles.fr

Accueil téléphonique : 01.39.23.61.74 ou 01.39.23.61.75

Accueil des agents :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h45
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h45

➤ DSDEN 91

DSDEN 91
Service DGRH1 Logement
Bd de France
910212 Evry CEDEX

Mail : ce.ia91.dgrh1logement@ac-versailles.fr

Accueil téléphonique : 01 69 47 83 42

Pas d'accueil physique des agents

➤ DSDEN 92

DSDEN 92
Service d'action sociale en faveur des personnels
Bureau 1605
167/177 avenue F. et I. Joliot Curie 92013 Nanterre CEDEX

Mail : ce.dsden92.actionsociale@ac-versailles.fr

Permanence téléphonique : 01 40 97 34 30

Le mardi matin de 9h00 à 12h00

Le mercredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30

Accueil des agents uniquement le mercredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Page internet : http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_75721/demande-de-logement-social

➤ DSDEN 95

DSDEN 95

Immeuble Le président

2A avenue des arpens

95525 CERGY PONTOISE CEDEX

Mail : ce.ia95.dams@ac-versailles.fr

Permanence téléphonique : 01 79 81 21 78 ou 01 79 81 21 80

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Accueil des agents Bureau de gestion du logement social - Pièce 316

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

INFORMATION SUR LES RESERVATIONS MINISTERIELLES

Le ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche gère en Ile-de-France environ 150 réservations ministérielles. Cela représente environ une dizaine de vacances de logement par an soit à peine 0,25% des demandeurs ministériels.

Modalités d'attribution de des logements

Le pôle action sociale situé en administration centrale gère ces logements pour ce qui concerne Paris et la banlieue proche. Les attributions ne se font pas sur la base de candidatures de votre part mais à partir des dossiers des agents qui sont inscrits et validés sur l'extranet <https://logements.adc.education.fr>.

En concertation avec votre service logement gestionnaire, un logement correspondant à vos besoins et capacités peut vous être proposé avec un bon de visite. Dans ce cas, il pourra vous demander de constituer un dossier spécifique.